



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Hausse des prix du GNR et des intrants

Question écrite n° 13842

Texte de la question

M. Éric Michoux attire l'attention de Mme la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire sur la hausse des charges dans les exploitations agricoles, notamment des carburants et des intrants. En effet, la situation actuelle au Moyen-Orient provoque une véritable flambée des prix des carburants et de l'énergie, qui intervient au début du printemps, alors même que l'activité agricole va battre son plein dans les prochains mois. La hausse brutale des coûts du GNR inquiète particulièrement les professionnels du secteur. Cette évolution des prix survient dans un contexte déjà difficile, marqué par la mise en œuvre du Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) pour les engrais, entraînant une augmentation des prix des intrants. Face à cette flambée des prix de l'énergie, du carburant et des intrants, les agriculteurs demandent une réaction rapide du Gouvernement. Cette situation critique pour le monde agricole s'inscrit également dans un contexte particulièrement tendu, avec la signature récente de l'accord avec le MERCOSUR, le début des négociations pour un nouvel accord avec l'Australie, ainsi que la réduction des droits de douane sur certains produits entrant en concurrence directe avec les productions françaises. Aussi, il souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre afin de réduire les coûts des intrants et des carburants et de redonner de la compétitivité à l'agriculture française face à la concurrence étrangère déloyale.

Données clés

Auteur : [M. Éric Michoux](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13842

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2026](#), page 2596